Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 31 (1893)

Heft: 35

Artikel: Onna débordenâïe

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193793

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dire que j'ai trompé ces honnêtes demoiselles! » Et, à bout de douleur, elle cria à son mari : « Que n'es-tu mort vraiment! »

Onna débordenâïe.

Quand l'est qu'on vint dè sè fourrâ âo lhî, qu'on est bin einvortolhi dein lè linsus, qu'on a sono et qu'on est eindroumâi, ne fà pas bon étrè reveilli pè dâo trafi. Se l'est on tsin que dzapè ào bin on contréveint que tapè, eh bin on sâ que l'est et on sè revirè dè l'autro coté; cein vo z'eimbétè et vouaigue tot; mâ s'on est reveilli pè dâo boucan qu'on ne sâ pas que l'est, lè z'époairão coumeinçont à châ, à sè regregni dézo lo lévet, sein ousâ allâ vairè cein que y'a et sont mau à lâo z'ése tota la né; tandi que s'on preind son coradzo à duè mans po chaotà frou, einfatà sè tsaussès et allà vairè cein qu'ein est, on est tranquillo et on sè reindoo sein couson, kâ la pe granta eimpartià dâo teimps on s'époâirè po rein.

L'autra né, onna brava véva que cutsivè soletta pè lo plian-pi dè la mâison, vegnâi dè s'eindroumi quand onna débordenâïe dâo tonaire la reveillè et la fâ rechâotâ dein son lhî.

« Eh! à Dieu mè reindo!» se fà la pourra fenne, c'est on coup dè fusi; se bayi s'on mè voudrâi tià!

Adon le châote frou ein pantet et aprés avâi einfatâ on gredon, le frinne amont le z'égras po allâ criâ âo séco per tsi cllião que démâoravont per amont. Cllião dzeins se relâivont, se vîtont à la couâite, et traçont frou po tâtsi d'accrotsi l'assassin. Ma fâi aprés avâi verouna pe vai la maison et pe lo courti, ne traovont nion; vouâitont le contréveints po vaire s'on lâi trovâve on perte de balla? rein; min de careau épéclia; le z'épenatses et lo tserfouliet n'étiont pas troupena, et diabe lo pas que y'avâi z'u cauquon perquie.

- Mâ, se firont à la véva, vo z'âi révâ; n'ia min z'u dè coup dè fusi; ne l'ariâ bin oïu.
- Oh! câisi-vo! y'ein su onco tot einsordellâïe.

Enfin aprés avâi bin revouâiti pertot, l'eintront tsi la véva po bàire on verro su la poâire. Adon quand la véva âovrè lo boufet po preindrè dâi verro, le sè met à recaffâ coumeint 'na foûla.

— Qu'âi-vo, se lâi firont lè z'autro, que créyont que le pézâi la boula?

Veni vâi vairè!

Ye vont, et que trâovont-te? On pot pliein de cougnarda ai pronmès, qu'étai couvai avoué onna pétublia qu'on avai attatsi fermo ao coutset dao pot; et coumeint cein avai fermeinta, à cein que paré, la pétublia avai chaota, et c'étai cllia débordenaïe qu'avai reveilli et épouâiri la pourra véva.

Lè z'autro ein rizont adé.

Réponse à la devinette du samedi 19 août.

Cette réponse se trouve raisonnée dans la lettre suivante:

Orbe, le 20 août 1893.

Monsieur,

Voici la solution de la devinette publiée dans votre numéro 36: Si le chasseur avait abattu à chaque coup une pièce de gibier, son ami aurait eu à lui payer $8\times12=96$ fr. Le dit ami n'ayant eu à payer que 24 fr., il y a donc une différence de 96-24=72 fr., provenant d'un certain nombre de coups manqués. Pour trouver ce nombre, je raisonne ainsi : Puisque chaque coup manqué, non seulement ne rapporte pas 8 fr. au chasseur, mais qu'il doit payer 10 fr. pour chaque coup manqué, il se produit une différence en moins de 8+10=18 fr. Le chasseur a donc manqué autant de coups que le nombre 18 est contenu de fois dans 72, soit 4 coups.

Recevez, monsieur, mes bonnes salutations.

J. OGIZ.

Ont aussi répondu juste: MM. Paul Magnin, Bulle; — Guilloud, Avenches; — Rosset, Genève; — Martin, Romanel; — Une blonde de La Sarraz; — Boltshauser, Montreux; — Delessert, Vufflens; — Neeser, Malleray; — Dufour-Bonjour et Orange, Genève; — Bastian, Forel; — Lavanchy, garde-frontière; — Cercle industriel, Neuveville; — Panchaud, Olbert-Frick; — Tinembart, Bevaix; — Gonet, Lausanne; — Rochat, Brenets; — Pelot, Bioley-Orjulaz; — Braillard, Verrières; — Perrochon, Bogis-Bossey; — Duchod, Paris.

La prime est échue à M. Pelot.

Charades.

Dans le *premier* souvent on verse le second, Le tout et son collier aux escrocs fait affront.

L'un est mois agréable, et l'autre écorce utile. Le *tout* est pauvre aux champs et superbe à [la ville.

Petits conseils.

Viandes mal cuites. - On aurait grand tort d'abuser des viandes saignantes. Elles sont, il est vrai, plus nourrissantes ainsi préparées; mais le bénéfice que l'on retire est plus apparent que réel, car on le perd en partie par le surcroît de fatigue que leur usage inflige à l'estomac. C'est là du reste le moindre des inconvénients de la viande saignante, car elle contient souvent des parasites, comme par exemple le germe du ténia (ver solitaire), qu'une cuisson suffisante seule peut détruire, et qui, en se développant dans notre organisme, y apportent de graves perturbations. La viande de mouton est la seule qui ne contienne jamais de ténias, il est donc moins dangereux de la consommer saignante que la viande de bœuf.

Rouille. — Un mélange de deux tiers d'huile de pétrole et d'un tiers d'huile d'olive constitue un excellent agent de préservation de la rouille.

Toiles cirées. — On ne doit jamais laver les toiles cirées avec de l'eau chaude, mais avec une éponge ou un linge imbibé d'eau froide. On peut de temps en temps, quand elles sont

trop grasses, les nettoyer avec de l'eau decristaux de soude tiède.

Boutades.

Le petit Paul, qui a ravagé l'armoireaux confitures, a reçu de maman une verte semonce.

- Voyons, lui dit-elle en se radoucissant, dis-moi que tu te repens, et reconnais toi-même que c'est bien vilain d'être gourmand.
- Oh! oui, maman, c'est bien vilain, mais c'est bien bon.

Une bonne se présente pour entrer en place. Avant de rien conclure, elle demande à voir la cuisine et la chambre qui lui est destinée.

L'inspection de la première pièce paraît la satisfaire.

Arrivée à la chambre :

— Pas de tapis, icit s'écrie t-elle avec un dédain superbe... merci! je n'entre pas.

Une dame se présente dans un magasin spécial de poupées et demande à voir des modèles habillés.

- Je voudrais, dit-elle, une poupée avec une traîne, des bottes et un toquet.
- Madame, lui dit la marchande d'un air compassé, il y a des maisons qui tiennent ce genre d'articles... Ici, nous n'avons que des poupées honnétes.

L. Monnet.

COMPTES DE MÉNAGE

VALABLES POUR 4 ANS

En vente à la Papeterie Monnet. - Prix 2 fr.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

Demander à J.-H. MATILE, au Petit-Bénéfice, Morges, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes; draperie, cotons, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrement

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 43,40. — Canton de Fribourg à fr. 27,90. — Communes fribourgeoises 3 % à fr. 105.50. De Serbie 3 % à fr. 88,—. — Bari, à fr. 58,25. — Barletta, à fr. 45,75 — Milan 1861, à 38, —. — Milan 1866, à fr. 41, —. Venise, à fr. 25,—. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 10,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,—. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 13, 90 — Tabacs serbes, à fr. 11,50. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Gr. Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. - IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.